

Risques psychologiques.

Une main tendue aux chefs d'entreprise

Le Télég.

13/2/19

Le sujet est encore tabou. Il est plus commun de parler de la souffrance des salariés au travail que d'évoquer la détresse des chefs d'entreprise. Pourtant le problème est réel. Depuis le début de la crise économique de 2008, les tribunaux de commerce en font l'amer constat : le nombre d'entreprises en difficultés augmente. Dans la tempête le patron se retrouve bien souvent seul. « Il n'est plus reconnu par les siens, les difficultés économiques peuvent se muer en problèmes familiaux. Une spirale négative qui peut pousser au suicide », constate Christian Blais, président d'Apesa 22, l'association d'Aide psychologiques aux entrepreneurs en souffrance aiguë qui a vu le jour vendredi 8 février. Une antenne costarmoricaine qui vient compléter un dispositif national né en 2013, en Charente-Maritime.

800 procédures en France en 2018

« Nous fonctionnons sur un réseau de sentinelles qui ont été formées par un psychologue. Leur rôle c'est de détecter une souffrance psychologique. Ils sont juges de tribunaux de commerce, administrateurs judiciaires, travaillent à l'Urssaf, à la Banque de France... ». Autant d'interlocuteurs qui, potentiellement, côtoient ces chefs d'entrepré-



Christian Blais (à gauche) a été élu président d'Apesa 22, ici aux côtés de Jean-Marc Nourri, conseiller à la CCI. Laurent Marc

se. « Quand un cas est détecté et que la personne accepte d'être prise en charge, un centre d'appel basé à Nantes la contacte, en moyenne dans les deux heures. On lui prend ensuite jusqu'à cinq rendez-vous chez un psychologue proche de son domicile. C'est gratuit », assure Christian Blais. En 2018, Apesa France a enclenché 800 procédures qui ont permis de sauver autant de personnes. « Il n'existe pas une typologie particulière. Ces risques psychologiques peuvent toucher tout le monde, le commerçant indépen-

dant comme un patron à la tête d'une société de plusieurs salariés », remarque Jean-Marc Nourri, conseiller à la CCI.

Vendredi, une quarantaine de chefs d'entreprise, experts-comptables, mandataires judiciaires, représentants de clubs d'entreprises, consultants ont répondu à l'appel de la chambre consulaire. Reste maintenant à trouver des financeurs. « Nous allons solliciter des organismes de santé et associations qui pourraient nous aider ».